

41 - Mandats : clés de répartitions & consommations

1 jour 2 heures

Programme de formation

Public visé

Comptable syndic
Aide comptable syndic

Pré-requis

Prérequis métier

Le stagiaire doit avoir une bonne connaissance de son métier et de l'administration de biens

Prérequis GESTEAM

Avoir suivi le module *Réglages comptables*

Objectifs pédagogiques

Permettre au stagiaire d'acquérir les connaissances nécessaires pour créer et modifier des clés de répartition et gérer les consommations individuelles des copropriétaires.

Description / Contenu

Clés de répartitions

- Création
- Modification
- Inactive
- Clé principale

Consommations

- Création
- Saisie des compteurs
- Imputation des compteurs – Mouvements générés
- Mise à jour des compteurs pour l'exercice suivant

Modalités pédagogiques

Le formateur s'appuiera sur les connaissances métier préexistantes du stagiaire et alternera séquences théoriques sur les fonctionnalités du logiciel et séquences pratiques au cours desquelles les stagiaires mettront en application les acquis.

Le formateur encouragera les échanges entre les stagiaires et lui-même ainsi que les échanges entre les participants tout en veillant à rester dans le cadre du module de formation.

Moyens et supports pédagogiques

Option 1 : formation en présentiel

La formation se déroulera avec un vidéoprojecteur et un ordinateur connecté à une copie de la base de données du client ou à une base d'exercice.



Les stagiaires disposeront du programme de formation et des documentations sur différents points abordés seront mis à leur disposition.

Option 2 : formation à distance

La formation se déroulera sur Teams. Le formateur partagera son écran sur lequel les stagiaires verront une copie de la base de données du client ou à une base d'exercice.

Les stagiaires disposeront du programme de formation et des documentations sur différents points abordés seront mis à leur disposition.

Modalités d'évaluation et de suivi

L'atteinte des objectifs est évaluée par le formateur en séance grâce aux cas pratiques soumis par les participants (ou proposés par le formateur) et aux échanges permanents entre le formateur et les stagiaires rendus possibles par la taille réduite du groupe (7 personnes maximum)